

# A Partir du 7 juin 2022 et comme l'année précédente, les inscriptions et renouvellements de cartes de bus s'effectueront par internet.



Comment s'inscrire ?

Toutes les démarches vous seront indiquées sur le site : <http://scolairesenligne.citeline.fr/>.

## LA VALIDATION SE FAIT EN 3 ÉTAPES :

1. L'inscription : nouvel inscrit ou renouvellement
2. La validation par l'établissement scolaire (pas d'action pour l'utilisateur)
3. Le mail\* de confirmation d'inscription par Citéline OU dans le suivi de votre dossier sur [scolairesenligne.citeline.fr](http://scolairesenligne.citeline.fr)
  - ❖ Demande enregistrée en gris : attendre la validation de l'établissement scolaire
  - ❖ Demande validée en bleu : vous pouvez procéder au paiement

**⚠ DANS LE CAS D'UN RENOUELEMENT : Une fois votre dossier validé par l'établissement scolaire et avant de procéder au règlement depuis la e-boutique ou en boutique Citéline, veuillez valider la carte dans un véhicule Citéline. Sans cette étape, l'abonnement ne sera pas activé.**

\*vigilance : le mail peut atterrir dans vos spams.

Seulement après ces étapes et si vous êtes muni d'une carte Sans Contact valide, vous pourrez vous rendre sur la boutique en ligne sur [citeline.fr](http://citeline.fr) > E-BOUTIQUE (paiement en 3 fois sans frais, avec votre carte bancaire\*\*) ou en boutique Citéline de Florange ou Thionville (adresse et horaire d'ouverture sur notre site internet).

\*\* pas de carte virtuelle

## LE SAVIEZ – VOUS ?

Nouvel inscrit sans Carte Sans Contact, vous pouvez, dès à présent vous rendre en boutique Citéline de Florange ou Thionville afin d'anticiper la création d'une carte de bus.

Il vous faudra nous présenter les éléments suivants :

- 5€ + 1€ (étui)
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photo d'identité récente

**NOUVEAU :** Vous pouvez créer et commander une Carte Sans Contact sur la E-BOUTIQUE Citéline en choisissant la livraison à domicile à 3€ ou gratuit à récupérer directement dans la boutique Citéline de votre choix (Florange ou Thionville).

Le service scolaire Citéline reste à votre disposition pour tout complément d'information via l'adresse mail [scolaire@citeline.fr](mailto:scolaire@citeline.fr)

**CONSERVER L'IDENTIFIANT/NUMERO DE DOSSIER ET LE MOT DE PASSE AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION, VALABLE JUSQU'À LA TERMINALE !**

